

LES MEDIEVALES DE LEVIE 2024.

Les 30, 31 août et 1er septembre 2024.

BON DE PARTICIPATION

mail : medievales@levie.fr

Attention : lors de l'étude des candidatures, 3 points sont retenus en priorité pour valider les inscriptions :

- **Des produits artisanaux en lien avec le Moyen-Âge sont particulièrement appréciés,**
- **Un stand décoré,**
- **Des intervenants costumés.**

Merci de joindre des **photos du stand et des produits vendus** prises lors de précédents marchés médiévaux.

Règlement intérieur.

Le règlement du marché médiéval est à suivre par tous et doit être respecté durant toute la manifestation. Le non-respect de celui-ci pourra entraîner l'exclusion immédiate du festival sans remboursement.

- ♣ Les exposants présents devront rester à disposition des visiteurs ainsi que de l'équipe chargée du marché médiéval.
 - ♣ **Le stand doit être décoré pour respecter l'esprit de l'évènement.**
 - ♣ **Être vêtu d'un costume d'inspiration médiévale.**
 - ♣ Exposer et vendre des marchandises principalement en lien avec la période médiévale.
 - ♣ **Aucune musique sur le stand ne sera tolérée**, le festival ayant ses propres musiques. Pour des raisons de sécurité, nous devons pouvoir passer des messages qui doivent être audibles concernant les secours.
 - ♣ **Aucune vente de contrefaçon ne sera possible.**
 - ♣ Il est interdit de dégarnir son stand avant la fin de la manifestation, soit **le dimanche 1er septembre à 17 h.**
 - ♣ Tous les emplacements devront servir à l'exposition, à l'étalage ou à la vente des marchandises pour lesquels ils ont été attribués.
 - ♣ L'accès des véhicules sur les emplacements des marchés n'est toléré que le temps strictement nécessaire aux seuls déchargement et rechargement des marchandises et matériels à l'exclusion du temps de déballage et emballage.
- Arrivée le vendredi** : installation terminée à **16 h.**
Arrivée le samedi : installation terminée à **9 h 30.**
Véhicules garés obligatoirement sur le parking réservé aux exposants ou aux entrées du village, avant les stands d'accueil.
- Tout véhicule devra avoir quitté la zone du festival avant samedi **9h30**, le village est fermé à la circulation pour des raisons de sécurité évidentes.
- Le réassortiment des échoppes s'effectuera le dimanche matin entre **7h00 et 9h30.**
- ♣ L'exposant doit s'équiper en éclairage, rallonge(s) électrique(s) et diable ou autre chariot ainsi qu'en cales, nécessaires sur certains emplacements.
 - ♣ Les exposants devront maintenir et laisser leur emplacement personnel en parfait état de propreté.
 - ♣ Les exposants devront recueillir et entreposer dans des récipients personnels dès leur déballage et en cours de vente, au fur et à mesure de leur production tous les déchets, détritiques, ainsi que tous papiers, frises, débris, sacs et emballages légers afin d'éviter leur dispersion.
- Un ramassage des déchets est organisé pendant la manifestation.**

- ♣ Toutes les installations mises en place et utilisées par les exposants devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur.
- ♣ Vous devez avoir un extincteur sur le stand.

Le jour de l'installation, les organisateurs se réservent le droit d'exclure un exposant sans remboursement du règlement des frais de place dans les cas où les renseignements fournis ne correspondraient pas à la présentation effective du stand et où le règlement ne serait pas respecté.

Le nombre d'emplacements étant limité, l'association PAPLAR se réserve le droit de refuser des échoppes, produits, décorations, comportements ou costumes qui risqueraient de dénaturer le marché ou ne correspondraient pas aux critères de la fête.

Aussi, afin de garder une diversité dans notre marché, nous limitons la présence de produits de même type au sein de notre festival.

Nous attachons une très grande importance à l'aspect général de la manifestation, c'est pour cela que les stands se doivent de rentrer dans une certaine norme afin de se conformer à l'ambiance et de contribuer à la création d'un village médiéval.

En conséquence, l'échoppe en bois est donc privilégiée. À défaut d'une échoppe en bois, un stand très décoré et cachant sa structure première est demandé.

Les produits pourront être présentés dans des corbeilles, des paniers en osier, sur de la paille, de la toile de jute, du coton, des peaux de bêtes, du lin ou à même le bois.

Ainsi, ne sont pas autorisés à candidater : - Les marchands de denrées alimentaires incompatibles avec l'esprit de la fête médiévale : c'est le cas en particulier d'une alimentation de type fête foraine.

Les marchands et vendeurs au détail d'objets anachroniques au regard de l'ambiance médiévale souhaitée : c'est le cas par exemple des marchandises de type « high-tech » (gadgets électroniques) ou d'animation (confettis, ballons...).

Chaque exposant souhaitant participer au marché devra retourner le présent dossier paraphé, signé et accompagné des documents et photos demandés ainsi que du chèque de réservation à :

Association PAPLAR

Mairie de Lévie

Rue Sorba 20170 LEVIE..

A réception de votre dossier **complet**, la commission d'organisation se réunira et validera ou non votre participation. La réponse vous sera adressée par mail. Si certaines candidatures restaient sans réponse, merci de réitérer votre demande.

Pour que votre dossier soit complet :

- ✓ **Bon de participation complété et signé.**
- ✓ **Chèque du montant de l'inscription (en fonction de votre demande de surface)**
- ✓ **Copie du contrat d'assurance.**
- ✓ **Copie d'un extrait K-Bis.**

Si vous souhaitez que votre activité apparaisse sur le site des médiévales de Lévie, merci de nous adresser par mail la photo que vous avez sélectionnée ainsi que le texte qui présente votre activité.

VOS COORDONNEES

Raison sociale _____

Représenté par _____

Fonction _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Télécopie _____

Portable _____

Mail _____

VOTRE ACTIVITE

Responsable du dossier _____

N° de SIREN _____

Code APE/NAF _____

Registre du commerce _____

Registre des métiers _____

N° Amexa _____

Autre, précisez _____

Assurance. Compagnie : _____

N° contrat _____

Exploitant agricole Artisan Groupement professionnel Syndicat professionnel Autre

Exercez vous votre activité en tant que Producteur Revendeur Autre, précisez _____

Exercez vous votre activité à l'année en Corse ? Oui Non

AGRO ALIMENTAIRE

- Huile d'olive
- Charcuterie
- Fromage
- Biscuits, pâtisserie
- Vin et spiritueux
- Farine de châtaignes et dérivés
- Miel, confitures, confiserie
- Condiments, herbes
- Beignets, frappes
- Autres, précisez _____

ARTISANAT

- Poterie
- Cuir
- Bois
- Coutellerie
- Bijoux
- Ferronnerie
- Tissage
- Vannerie
- Cosmétique, huiles essentielles
- Autres, précisez _____

CULTURE, INSTITUTIONS, ORGANISMES

- Livres, revues
- Disques, CD, K7, DVD
- Peintures
- Syndicats, offices, comités
- Administrations
- Associations
- Autres, précisez _____

VOS PRODUITS

La matière première de votre production est elle locale ? Oui Non S'agit-il d'un travail d'assemblage ? Oui Non

Vos produits bénéficient-ils d'un signe officiel de qualité ? Oui Non

Si oui, lequel _____ N° agrément ou référence _____

Demandes particulières :

VOTRE STAND

Le soussigné s'engage à occuper, sous réserve de son admission par l'Association, l'emplacement défini aux conditions ci-dessous :

RESERVATION DU STAND

Pour les trois jours :

De 1 mètre à 4 mètres, 200 € Pour les commerces de bouche. De 1 mètre à 4 mètres, 300 € .

Le mètre linéaire supplémentaire 50 €.

Installation :

Vendredi après-midi, installation terminée à **16 h.**

Samedi matin, installation terminée à **9 h 30.**

ELECTRICITE Je souhaite bénéficier d'un branchement électrique Quel matériel souhaitez-vous brancher ?

Nous vous rappelons que la rue est éclairée et que, compte tenu de l'animation musicale de la manifestation, aucune diffusion sonore ne sera permise sur votre stand

Je joins un chèque de : €

Aucun matériel de présentation ne sera fourni, l'exposant s'engage à prévoir les tables, chaises et autre matériel nécessaires.

Je prévois une démonstration de savoir-faire, expliquer _____

Je prévois une animation spécifique pour la manifestation, expliquer _____

VALIDATION DE VOTRE RESERVATION

L'association se réserve le droit de ne pas valider une réservation qui ne respecterait pas les règles édictées par son règlement intérieur ou pour manque d'emplacements suffisants.

Pour que votre réservation soit valide, il faut que le bon de participation soit impérativement accompagné du règlement intégral de votre réservation par libellé à l'ordre de : association pour l'animation et la promotion de Levie et de l'Alta Rocca. Copie du contrat d'assurance et d'un K-Bis.

DATE LIMITE DE RETOUR DES DEMANDES

Les demandes seront examinées par l'association chargée des inscriptions, qui réserve sa réponse concernant leur admission. L'association soumettra votre demande d'occupation du domaine public à la Mairie pour validation administrative. Tout dossier renvoyé après la date limite fixé au **1^{er} mai 2024** fera l'objet d'une étude spécifique.

DESISTEMENT

La signature de la demande de participation constitue un engagement ferme. Tout désistement doit être communiqué par l'exposant par lettre recommandée avec accusé de réception adressé à l'association.

SIGNATURE DE LA DEMANDE

Le soussigné demande son admission comme exposant durant Les Médiévales de Levie 2024.

Il s'engage à se conformer aux dispositions de la présente demande de participation, au règlement intérieur ci-joint, et y adhère dans leur totalité.

Nom et Fonction du représentant habilité _____

Fait à _____ Le _____

Signature

Cachet